



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du deux avril deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, AUDOUSSET, MOUTAUD, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, KERSEKENS, RIGAUD, VINCENT, VALADOUR, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.
formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : M. BORIE

Procurations :

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET
Monsieur Sébastien VITTE a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Monsieur Dominique KERSEKENS
Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Julien DELANNE
Madame Mégane LEPINE a donné pouvoir à Monsieur Romain VALADOUR
Monsieur Jean-Claude JOFFRE a donné pouvoir à Monsieur Gilles LAVAUD

Monsieur Bernard AUDOUSSET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote du Compte Financier Unique.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 21 + 7	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du Budget Assainissement pour l'exercice 2024 et affectation des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 qui généralise le CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

Exécution Fonctionnement

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - CFU - 2024

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachement s (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisatio n (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	326 160,15	199 581,87	4 000,00	203 581,87	62,42	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	128 000,00	125 645,65	0,00	125 645,65	98,16	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	122,02	0,00	122,02	2,03	0,00
Total des dépenses de gestion courante		460 160,15	325 349,54	4 000,00	329 349,54	71,57	0,00
Chapitre 66	Charges financières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	250,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		475 410,15	325 349,54	4 000,00	329 349,54	69,28	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	100 000,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	135 890,00	135 889,62	0,00	135 889,62	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		235 890,00	135 889,62	0,00	135 889,62	57,61	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		711 300,15	461 239,16	4 000,00	465 239,16	66,41	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		711 300,15	461 239,16	4 000,00	465 239,16		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachemen ts (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisatio n (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	350 000,00	283 983,47	220 000,00	503 983,47	144,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	23 071,20	0,00	23 071,20	115,36	0,00
Total des recettes de gestion courante		370 000,00	307 054,67	220 000,00	527 054,67	142,45	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		395 200,00	307 054,67	220 000,00	527 054,67	133,36	0,00
Chapitre 042	Opérat ³ ordre transfert entre sections (3)	25 646,00	25 645,47	0,00	25 645,47	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat ³ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 646,00	25 645,47	0,00	25 645,47	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		420 846,00	332 700,14	220 000,00	552 700,14	131,33	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		280 454,15					
Total des recettes de la section d'exploitation		711 300,15	332 700,14	220 000,00	552 700,14		0,00

(1) recettes justifiées non librées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

Exécution Investissement

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - CFU - 2024

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	165 000,00	17 088,22	10,36	49 655,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	624 291,19	170 084,85	27,24	94 053,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		619 291,19	187 173,07	22,85	143 706,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	5 000,00			
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		624 291,19	187 173,07	22,71	143 706,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	25 646,00	25 645,47	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		125 646,00	25 645,47	20,41	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		949 937,19	212 818,54	22,40	143 706,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		949 937,19	212 818,54		143 706,00

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement
(3) A servi uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée
(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) Dt 040 = RE 042
(6) Dt 041 = Rt 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	158 321,00	875,14	0,56	118 738,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectatif (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat ³ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		258 321,00	875,14	0,34	118 738,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	100 000,00			
Chapitre 040	Opérat ⁵ ordre transfert entre sections (5)	135 890,00	135 899,62	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		335 890,00	135 899,62	40,46	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		592 211,00	136 764,76	23,09	118 738,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		347 726,19			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		940 937,19	136 764,76		118 738,00

(1) recettes justifiées non librées
(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(3) voir l'état N-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)
(5) DI 040 = RE 042
(6) DI 041 = RI 041

AFFECTATION BUDGET ASSAINISSEMENT
RESULTAT ANNÉE 2024

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 2023	290 454,15 €	Résultat antérieur reporté 2023	357 726,19 €
Résultat de l'exercice 2024	87 460,98 €	Résultat de l'exercice 2024	- 76 053,78 €
Solde d'exécution cumulé 2024	377 915,13 €	Solde d'exécution cumulé (report au 001 2025)	281 672,41 €
		Reste à réaliser 31.12.2024	
		Dépenses	143 708,00 €
		Recettes	118 738,00 €
		Solde	- 24 970,00 €
TOTAL A AFFECTER	377 915,13 €	RÉSULTAT	256 702,41 €

Le maire propose d'affecter les résultats cumulés comme suit :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0
(crédit au compte 1068 au BP 2025)
- 2°) Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BP 2025 377 915,13 €
(ligne 002 - report à nouveau)

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget assainissement qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- AFFECTE les résultats de la manière suivante :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : - €
(crédit au compte 1068 au BP 2024)
- 2°) Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BP 2025 217 538,68 €
(ligne 002 - report à nouveau)

reprise du résultat	001	- 167 293,17 €
	002	217 538,68 €
	1068	- €

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Sens du vote : Adoption ☒ Rejet ☐

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et les membres présents ont signé.
Pour copie conforme.
Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, quinze avril deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
023-212317606-20250414-2025-30-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/04/2025
Publication : 22/04/2025

 Le Maire,
Etienne LEJEUNE

Publié le 16 avril 2025
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.